

APPEL DE CANDIDATURES AU CSS DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

PLUSIEURS POSTES À COMBLER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Beauharnois, le mercredi 2 avril 2025 – Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands cherche à combler différents postes au sein de son conseil d'administration. Un appel de candidature est donc lancé afin de procéder à l'élection de représentant(e)s de la communauté régionale, des parents d'élèves et des membres du personnel du CSSVT.

Le CSSVT est administré par un conseil composé de cinq parents d'élèves, cinq membres de la communauté et cinq membres du personnel scolaire : des membres aux profils diversifiés et reconnus par leur milieu, puis nommés au terme d'un processus d'élection.

Pour juin 2025, le conseil d'administration doit procéder à la nomination des membres suivants :

Membres représentant la communauté

- 1 poste pour un membre détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- 1 poste pour un membre issu du milieu communautaire, sportif ou culturel

Membres représentant les parents d'élèves

- 1 poste pour le district 2 (Sacré-Cœur (Sainte-Martine), Sainte-Martine, Saint-Urbain, Montpetit (Saint-Chrysostome), Saint-Jean)
- 1 poste pour le district 3 (Centrale Saint-Antoine-Abbé, Omer-Séguin, Notre-Dame-du-Rosaire/Jean-XXIII, Notre-Dame, des Jeunes-Riverains, Notre-Dame-de-l'Assomption, Arthur-Pigeon)
- 1 poste pour le district 4 (Marie-Rose – Saint-André, Élisabeth-Monette, Montpetit (Salaberry-de-Valleyfield), de la Source, Saint-Joseph-Artisan, Sacré-Cœur (Salaberry-de-Valleyfield), Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield))

Membres représentant le personnel

- 1 poste pour un membre du personnel de soutien qui siège à ce titre à un conseil d'établissement
- 1 poste pour un membre du personnel cadre du centre administratif

L'entrée en poste des nouveaux membres est prévue en juin et la durée des mandats est de trois ans. Un minimum de neuf (9) rencontres ont lieu dans l'année scolaire, mais quelques séances extraordinaires et un peu de travail à effectuer en dehors de celles-ci (lecture de la documentation, recherche d'informations, analyse, etc.) peuvent s'ajouter aux responsabilités des membres.

Que fait-on au CA?

Le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands est appelé à définir les grandes orientations du centre de services scolaire, à s'assurer que celui-ci respecte la mission qui lui est confiée et les lois qui lui sont applicables, ainsi qu'à prendre des décisions fondées sur une saine gestion des fonds publics, et ce, en toute transparence.

...2

Les membres du conseil doivent s'assurer qu'un soutien adéquat est apporté aux établissements d'enseignement et veiller à la qualité des services éducatifs offerts aux élèves, jeunes et adultes. Ils sont également appelés à établir la répartition de sommes importantes dédiées au bon fonctionnement de l'organisation, de façon que cette répartition soit juste et équitable pour tous les établissements, en toute transparence.

« La collaboration est au cœur de notre vision. Le conseil d'administration est un espace de prise de décisions qui nous permet de partager nos expériences et nos expertises afin d'assurer le développement, la réussite et le bien-être de notre communauté scolaire. En ce sens, c'est important que chaque membre ait la chance de contribuer à notre mission et qu'il développe un sentiment d'appartenance fort à notre organisation apprenante. C'est un privilège, pour nous, de pouvoir réfléchir, collaborer et construire l'avenir avec nos administrateurs », souligne Suzie Vranderick, directrice générale du CSSVT.

Comment déposer sa candidature?

Différentes modalités permettent à la communauté de déposer une candidature. Les informations détaillées sont disponibles sous l'onglet *Notre administration / Gouvernances et comités / Conseil d'administration* au <https://cssvt.gouv.qc.ca/> ou au centre administratif du CSSVT situé au 630, rue Ellice à Beauharnois.

Date limite

Membres représentant le personnel et des parents d'élèves : au plus tard le 1er mai 2025, 16 h.
Membres représentant la communauté : au plus tard le 15 mai 2025, 16 h.

Les candidatures doivent être déposées par courrier électronique à candidaturesCA@csvt.qc.ca ou en personne au centre administratif du CSSVT situé au 630, rue Ellice à Beauharnois à l'attention des Services du secrétariat général et des communications.

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec nous à candidaturesCA@csvt.qc.ca.

- 30 -

À propos du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands | Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT) dessert une population de plus de 90 000 personnes qui habitent un vaste territoire situé à l'extrémité ouest de la Montérégie. Il dispense des services éducatifs à près de 12 000 élèves, jeunes et adultes. Il emploie plus de 2 000 personnes réparties dans plus de 30 écoles et centres, leurs points de service et un centre administratif. Son budget annuel approche 196 M\$. Il assure au sein de sa communauté la promotion des valeurs de bienveillance, de collaboration, de confiance et de courage. Il partage une vision avec sa communauté scolaire dont les artisans tissent des liens forts et ont un but commun : accroître la réussite et développer le plein potentiel de chaque élève, jeune ou adulte. Il s'est de plus inscrit, avec l'adoption de son Plan d'engagement vers la réussite, dans une démarche d'amélioration continue dans l'ensemble de ses sphères d'activité.

Source:

Services du secrétariat général et des communications
communications@cssvt.gouv.qc.ca | 450 225-2788, poste 701927